

Chers collègues,

Avant de partir en vacances, nous avons souhaité vous communiquer quelques informations importantes. Les voici :

Ce jeudi 20 décembre, s'est tenu un **Comité Technique Académique** au Rectorat de Bordeaux.

Vous trouverez notre déclaration, très courte mais percutante, en ligne sur notre site Internet.

A l'ordre du jour de ce CTA, la réforme du lycée, mais aussi et surtout pour nous les PLP, **la carte des formations professionnelles**. Vous trouverez le document officiel en ligne sur notre site Internet. Cette carte concerne essentiellement les formations GA, mais pas seulement. Le Ministère a demandé à Monsieur Le Recteur de faire évoluer la carte des BAC PRO GA pour 2 raisons officielles :

1. La réussite et les poursuites d'études sont médiocres,
2. Les taux d'attractivité sont faibles.

Il a donc été décidé par le Recteur de transformer des GA en une autre formation (50% des places élèves doivent être transformer d'ici 4 ans) et de « colorer » les autres. A noter que pour les filières à 30 BAC PRO GA, l'évolution doit se faire sur du 15 BAC Pro GA avec coloration et 15 BAC Pro dans une autre formation. Nous avons réussi à repousser à la rentrée 2020 quelques transformations qui étaient prévues pour la rentrée prochaine afin de permettre aux équipes pédagogiques de ne pas se précipiter et ainsi de prendre les meilleures décisions possibles.

Nous avons également obtenu qu'il n'y ait pas de réduction de capacité d'accueil du Bac Pro TMEC à Pessac.

Lors de ce CTA, le SNETAA-FO est intervenu et a obtenu :

1. La constitution d'un groupe de travail afin de mener une réflexion sur la carte des SEGPA. Oui, il n'est pas acceptable que les ateliers ferment les uns après les autres sans que nous ne puissions intervenir. Les collègues en poste en SEGPA ont besoin de pouvoir se projeter...

2. Que tous les collègues qui le souhaitent puissent bénéficier des équipements de protection individuelle (EPI). Le Recteur va faire adresser une note de service à tous les chefs d'établissement pour leur rappeler qu'ils sont garants de la sécurité des personnels et des élèves qui sont placés sous leur responsabilité. Il leur incombe de mettre en œuvre les moyens de prévention et de protection qui s'imposent à l'occasion des activités pédagogiques.

Concernant l'évolution des moyens en emplois d'enseignants du second degré pour la rentrée 2019, il est prévu pour notre académie 50 emplois supplémentaires... Ce n'est pas satisfaisant, mais il semble que Bordeaux sera un peu épargnée... Nous siégerons en janvier pour la répartition des DGH... Il nous faudra être vigilants afin que les moyens destinés à l'Enseignement Pro ne soient pas détournés au profit des lycées qui vont être très impactés par la réforme du lycée...

Concernant les groupes de travail et CAPA, nous attendons toujours de recevoir le calendrier de la DPE. Nous savons juste que pour les barèmes de ceux qui participent au mouvement INTER 2019, nous devrions siéger le 24 janvier. Pour ceux qui espèrent une promotion, il va falloir encore attendre... Pour ceux qui ont fait un recours concernant leur évaluation suite au rendez-vous de carrière, il semble que cela sera traité le jeudi 17 janvier. Nous vous tiendrons au courant.

Pour terminer, nous souhaitons **vous remercier encore une fois d'avoir permis au SNETAA-FO Bordeaux de renforcer sa première place chez les PLP** lors des élections professionnelles. Ce résultat nous oblige encore plus à travailler pour les PLP et pour l'Enseignement Pro. Vous savez pouvoir compter sur tous nos militants.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et de bonnes fêtes de fin d'année.

Pour l'équipe académique,
Eric Mouchet.